



## Réunion de conseil de ligue - Tenue le 25 novembre 2022 à 19h en distanciel

Présents	Qualité	Excusés	
GUILLOT Jean-Luc	Président ligue	DUCROZET Philippe	VP Développement branche clubs
FERRIERE Sylvain	Secrétaire Général Ligue	LE ROY Annie	VP CREF, technique et jeunes
CHAVEROT Gilbert	Trésorier ligue	SAUGUES Alain	Champ. Par équipes.
COURAULT Lydie	VP Développement	ROBIN Eric	Président CD 73
LACROIX Jean	VP président CSR et Président D03	GOUGIS Didier	Président CD 63
MAUPUY Daniel	Tournois et Ordre des mérites	PLAZA Bastien	Président CD 01
PARAVY Nathalie	CREF Formations Arbitrage	HAREL Nicolas (invité)	Co-président de la CRA
RONGIER Rémy	Organisations	CHIORINO Laure (invitée)	Compta - Secrétariat
SAUVADET Jacques	Représentation politique		
BAILLEUL Sandrine	Présidente CD 15	<b>Non excusés</b>	
BOURBON Marie Alix	Présidente CD 38	PERRIN Jacques	Président CD 42-43
BROTONS Lucas	Président CD 69	PEATIER Christophe	Président CD 26-07
JOHANNY Claude	Président CD 74	COSTILHES Evelyne	Féminisation
		<b>Assistent</b>	
		ROCHARD Christophe	Secrétariat
		GUERIN Frédéric	Conseiller Technique Régional
		CARLOMAGNO Maxime	Conseiller Développement

Jean-Luc GUILLOT déclare la séance ouverte à 19h05.

Sylvain FERRIERE rappelle l'ordre du jour.

### I. Informations du Président – Jean-Luc GUILLOT

#### Informations Fédérales :

- Un rappel est fait au sujet du Pass'sport qui est valable jusqu'au 31/12/2022. Il est demandé aux ligues et comités de faire une communication de rappel.
- Colosse aux pieds d'argile : pour donner suite à la convention avec la FFTT, des webinaires sont organisés.
- Une promotion à tous les niveaux est nécessaire sur le club avantage auprès des licenciés qu'ils peuvent solliciter grâce à leur espace licencié.
- Commission Développement Durable : à la suite des décisions gouvernementales, la commission a produit un document des bonnes pratiques qui sera envoyé après cette réunion. Il faudra que la Ligue détermine un référent AURA.
- Le conseil fédéral a validé le budget prévisionnel qui sera présenté lors de la prochaine assemblée générale fédérale qui aura lieu le samedi 10 décembre 2022. Celui-ci prévoit une augmentation des licences à partir de la saison 2023/2024 soit :
  - +2€ pour la part FFTT sur les licences compétitions Juniors/Séniors/Vétérans
  - +3€ pour la part FFTT sur les licences compétitions Poussins/Benjamins/Minimes/Cadets en justifiant que ces licenciés bénéficient de plus de services que les Juniors/Séniors/Vétérans.
  - +3€ pour la part FFTT et +2€ à répartir entre les ligues et comités sur les licences loisirs Juniors/Séniors/Vétérans.
  - +2€ pour la part FFTT et +0.90€ à répartir entre les ligues et comités sur les licences loisirs Poussins/Benjamins/Minimes/Cadets.

- La Loi du sport aura un impact sur la prochaine gouvernance et la constitution des listes pour les prochaines élections.

Les clubs auront 50% des voix électives lors des prochaines élections fédérales. Seuls les présidents de clubs, dirigeants de clubs ou un membre du club dûment mandaté pourront voter. Les pouvoirs entre clubs ne seront pas acceptés.

La parité devra obligatoirement être à 50% à partir de 2024 pour la FFTT et à partir de 2028 pour les ligues avec une différence possible de +1/-1. Cette parité devra également être respectée au sein du bureau exécutif.

Différents collèges seront également obligatoires tels que : arbitres, entraîneurs, sportifs de haut niveau et médecins. La FFTT est dans l'attente de précisions sur la parité au sein de ceux-ci.

### **Informations Régionales :**

- Les statistiques de la Ligue sont en hausse. La FFTT apporte une attention particulière sur les poussines et benjamines car les licenciations sont assez faibles sur l'ensemble du territoire mais ce n'est pas le cas pour notre Région.

Il n'y a pas de questions posées.

## **II. Attribution de l'organisation des inter comités qui auront lieu du 23 au 25 juin 2023 + vote – Sylvain FERRIERE**

2 clubs ont postulé pour l'organisation de ces inter comités :

- US St Egrève TT
- Pays Rochois et Genevois TT 74

Sylvain rappelle que pour donner suite à la dernière réunion ETR, la Ligue avait souhaité travailler sur une refonte de cette épreuve avec les comités et de coordonner celle-ci en écrivant un cahier des charges qui n'existe pas. Une proposition à la Ligue PACA a été faite qui a été rejetée. Comme la prochaine épreuve sera sous la forme habituelle, l'organisation restera gérée par un collège de comités et le club support. La ligue apportera son éventuelle aide suivant les demandes.

Frédéric GUERIN a eu pour mission de recueillir les différents atouts et contraintes entre ces 2 clubs qu'il présente.

Gilbert CHAVEROT s'interroge ensuite sur le bien-fondé d'une position de la Ligue sur ces 2 propositions car, comme indiqué plus tôt, la gestion dépend d'un collège de comités et pas de la Ligue, qui n'a pas à intervenir dans ce choix.

Jacques SAUVADET souligne qu'auparavant, il y avait un responsable de zone.

À la suite de toutes ces remarques, certains membres élus de la Ligue ont exprimé le souhait de ne pas prendre position.

### **Vote pour l'attribution de l'organisation des inter comités :**

**13** présents au moment du vote

Abstentions : 9

Votes pour US St Egrève TT: 0

Votes pour Pays Rochois et Genevois TT 74 : 4

**Résultat** : Le club de Pays Rochois et Genevois se voit attribuer l'organisation des inter comités 2023

### III. CREF formation arbitrage : Validation des arbitres et juges arbitres + vote – Nathalie PARAVY

La liste a été diffusée lors de la convocation mais par suite de formateurs retardataires, une nouvelle liste est présentée. (Annexe 1)

#### Vote de la liste :

13 présents au moment des votes

**Résultat :** Liste adoptée à l'unanimité

### IV. Analyse des indicateurs du plan Ligue 2018-2024 mis à jour – Jean-Luc GUILLOT

Les indicateurs ont été diffusés lors de la convocation (annexe 2)

#### • Les indicateurs généraux :

- Au sujet du nombre de clubs, est-ce que les comités ont mis une dynamique pour aider au maintien des clubs actuels voire une augmentation ?

Sylvain FERRIERE souligne la pression mise par les politiques territoriales qui orientent plutôt vers une fusion entre clubs plutôt qu'un développement.

Lucas BROTONS indique, pour le D69, qu'il n'est pas prévu une politique de création de clubs mais plutôt un maintien de ceux-ci.

Jean LACROIX indique, pour le D03, que le comité est en échange sur la création et affiliation de 2 clubs mais pas spécialement de politique à ce sujet. Notre priorité, le maintien et le développement des clubs actuels.

Claude JOHANNY indique, pour le D74, qu'il n'y a pas de politique dans ce sens-là. Des échanges sont en cours sur la commune de Samoëns.

Sandrine BAILLEUL indique, pour le D15, que 3 clubs ont été créés et déclarés en préfecture mais qu'il est actuellement compliqué de les faire s'affilier à la FFTT.

Marie-Alix indique, pour le D38, qu'ils ont une politique à ce sujet principalement sur les zones blanches. Un club est en cours de création. Ils sont dans l'attente de la préfecture afin de pouvoir s'affilier ensuite.

- Le nombre de licenciés actuels laisse présager l'atteinte des objectifs même au niveau du nombre de féminines.

#### • Les indicateurs de développement :

Il a été constaté quelques erreurs sur la présentation concernant les objectifs à atteindre. Les indicateurs corrigés seront renvoyés aux membres du conseil de Ligue.

- Les sections ping 4-7 ans, l'objectif avait été revu à la baisse car c'est compliqué et malheureusement pas une priorité des clubs. Cette tranche d'âge est très intéressante mais demande beaucoup d'attention avec par exemple 1 animateur pour 6 jeunes.

- Ping dans les écoles, Lucas BROTONS interroge sur quelles actions sont faites par la Ligue pour permettre aux clubs de rentrer dans les écoles ?

Maxime indique qu'il y a des aides pour les interventions PPP, une école une table...

Il est proposé par Lydie COURAULT qu'un organigramme soit rédigé afin d'aider les comités à prendre contact avec les rectorats.

#### • Les indicateurs de formations :

- Les objectifs du nombre d'AN ne sera pas atteint car il y a eu du retard et que nous ne pouvons présenter que 2 candidats par saison et nous constatons qu'il y a eu une perte d'AN entre la saison 2018-2019 et la saison 2019-2020. Pour accompagner les candidats, un tutorat est organisé.

- Le nombre de JA1-JA2-JA3 interpelle car il est conséquent mais lorsqu'il y a une épreuve, la Ligue comme les comités ont beaucoup de mal à trouver les cadres. Il est également constaté une recrudescence des inscriptions pour le CF par exemple et donc automatiquement il doit y avoir des lieux supplémentaires avec pour conséquence une augmentation du besoin de JA.

- **Les indicateurs sportifs :**

Les objectifs sont à revoir car ils ne seront pas atteints et des corrections sont à apporter parce que certaines épreuves n'existent plus.

## V. Retours sur les avancées des 4 thèmes à la suite du congrès

- **Les subventions – Lydie COURAULT**

Le document qui récapitule une liste non exhaustive des subventions nationales et régionales ainsi que leur calendrier a été publié sur le site de la Ligue il y a un mois et a eu seulement 142 vues....

De plus, lors des visites de club, nous encourageons grandement nos clubs à faire des demandes de subventions. Nous leur présentons les subventions existantes et les redirigeons vers le document établi.

- **La reconquête des licenciés – Lydie COURAULT et Maxime CARLOMAGNO**

### Opérations FFTT

- 1 ECOLE 1 TABLE : Action en partenariat entre la FFTT et l'USEP / UGSEL vise à développer le Ping Scolaire en dotant les écoles de tables d'extérieur Cornilleau Pro Outdoor 510 (bonne qualité). Le coût de la table est de 1100€ TTC et le reste à charge pour les écoles retenues est de 220€.

L'année dernière 6 tables gagnées pour 71 écoles inscrites (dont 18 affiliées USEP) avec 50 tables à gagner.

Cette année 200 tables à gagner et nous avons 133 écoles inscrites sur AURA au 16 novembre.

- ÉTÉ PING : campagne d'activité estivale ouverte à tous les publics. La Ligue se place dans les meilleures :

38 clubs engagés – 1er ex-aequo avec Hauts-de-France et Ile-de-France.

102 actions menées – 5èmes.

Ces actions de promotion pour les clubs peuvent permettre de donner envie à d'anciens licenciés ou d'inciter de futurs licenciés.

- A venir : dans le cadre de la convention (en cours d'instruction) FFTT/Ligue/comités réflexion sur l'embauche d'un CTD intervenant sur les 3 comités non dotés : Allier, Cantal et Puy de Dôme

### Opérations LIGUE : visites de clubs, aides, conventions et formations

- Ces visites de club sont un véritable vecteur de développement car elles remobilisent les clubs, les motivent et les encouragent à s'investir plus voire à créer de nouveaux projets.

Depuis sa prise de poste en février, Maxime a effectué 31 visites de club.

Depuis l'AG du 18 Juin 2022 il y en a eu 10.

- Aides et conventions ligues/clubs pour la saison 2022-2023 :

- 20 aides automatiques ont déjà été versées
- 6 conventions ont été signées et 5 conventions sont en discussion

- Formations :

- 14 candidats à la formation AJR qui a eu lieu aux vacances de la Toussaint
- 10 participants à la première visio vidéo sur les thèmes du sponsoring / mécénat et des responsabilités du président.

- Promotion et Communication

- Amateurs VS Pros : 3 épisodes sont sortis pour un total de vues sur Youtube et sur Facebook
  - Episode 1: 23 069 vues
  - Episode 2: 16 257 vues
  - Episode 3: 19 722 vues

- Best-Of des Vidéos sur Facebook

- Septembre : 1 400 utilisateurs atteints et 43 réactions
- Octobre : 816 utilisateurs atteints et 48 réactions

**Une fois la présentation faite, Jean-Luc intervient pour proposer d'adopter une future action de promotion :**

- Pour l'atteinte du palier du 20 000<sup>ème</sup> licencié, celui-ci remporterait un bon d'achat Wenja et ferait gagner une table pour son club.
- Pour l'atteinte du palier de la 4 000<sup>ème</sup> licenciée, celle-ci remporterait un bon d'achat Wenja et ferait gagner une table pour son club.

**Vote de l'action proposée :**

11 présents au moment des votes

**Résultat :** action adoptée à l'unanimité

- **La politique arbitrale – Nathalie PARAVY**

À la suite des changements de responsables de la CRA, Nathalie et Nicolas ont organisé une réunion impliquant les CDA et les formateurs.

- Ils sont revenus sur la gestion des formations, sur comment récupérer les arbitres qui ont perdu leurs grades pendant la période Covid soit parce qu'ils n'ont pas renouvelé leurs licences soit parce qu'ils ont pris des licences loisirs.

- Ils essaient de normaliser les pratiques afin qu'il y ait bien un respect pyramidal (CREF-CRA-CDA-Formateurs) pour un meilleur suivi des formations.

- La JACA est de retour. Un groupe avait été créé mais celui-ci n'a jamais pu organiser la première journée. Celle-ci aurait lieu en début de saison. Des remises de récompenses et de diplômes auront lieu ce jour. Des formations continues AR/JA1/JA2 et JA3 y seraient dispensées.

- Création d'un drive pour mise à disposition des outils de l'arbitrage et juge-arbitrage.

- Reprise des brèves de l'arbitrage et MAJ du site.

- 1 AN et un formateur d'AR et JA1 est présenté cette année.

- Il a été demandé par le Président de la ligue qu'un échancier soit établi afin que d'ici 2027-2028 toutes les rencontres de championnat par équipes régionales soient juges-arbitrées par un JA officiel sans que des pénalités financières soient appliquées (plutôt des points positifs)

- **La féminisation – Jean-Luc GUILLOT**

Un document a été envoyé avec la convocation (annexe 3)

Jean-Luc insiste sur son besoin d'aide sur la recherche de dotations particulières pour les épreuves féminines.

De l'aide est également demandée pour créer un rdv féminin pour les dirigeantes, cadres techniques, arbitres...

**VI. Questions Diverses : participation des délégués aux épreuves régionales – Sylvain FERRIERE**

Présentation du fichier de Nicolas et Nathalie.

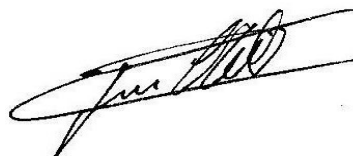
Jacques Sauvadet se propose pour la coupe régionale Vétérans et les championnats Vétérans.

Jean Lacroix sera peut-être en binôme avec Jean-Luc pour les finales individuelles AURA.

Séance levée à 22h15



Le Secrétaire Général  
Sylvain FERRIERE



Le Président  
Jean-Luc GUILLOT